



Bougival, vendredi 18 février 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/00809

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Code des transports

Arrêté préfectoral n°78-2022-02-14-00017

Manifestation nautique et activités nautiques (CERCLE de VOILE DENNEMONT - Entraînements et manifestations)**SEINE AVAL- FOLAINVILLE-DENNEMONT - DU PK 112.500
au PK 115.000 - CERCLE DE VOILE DENNEMONT****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 04/04/2022 à 09:00 au 27/11/2022 à 19:00**

o Seine à l'aval de Paris

entre les pk 112,250 et pk 115,000

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés que des épreuves sportives et entraînements de voile se dérouleront les samedis, dimanches et jours fériés, selon le calendrier accompagnant l'arrêté préfectoral joint.

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont invités à naviguer avec prudence à l'approche de la zone d'évolution.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)**Service(s) à contacter :**

UTI Boucle de la Seine, 23, Ile de la loge, 78380 BOUGIVAL

Tél : 01 39 18 23 45 - Fax : 01 39 69 67 41

Date limite d'affichage :

28/11/2022

Chef de Subdivision

Signé

Pauline SALVARY